



TARIFS DES IMPRESSIONS ET REPRODUCTIONS – TVA incluse

applicables aux notes de frais des mandataires

Mode d'impression	Format	Noir et blanc	Couleurs
Photocopies et impressions (laser / jet d'encre)	A4	CHF -.15	CHF 1.50
	A3	CHF -.30	CHF 3.--
Traceur	A2	CHF 6.--	CHF 6.--
	A1	CHF 11.--	CHF 11.--
	A0	CHF 20.--	CHF 20.--

NB : - Cette tarification est applicable quel que soit le nombre de copies.

- Les impressions et reproductions réalisées chez un prestataire sont honorées sur la base de la facture originale.

Remboursement forfaitaire des frais d'impression de reproduction

En règle générale, les frais accessoires et les prestations de tiers sont remboursés forfaitairement selon le pourcentage global indiqué dans le contrat.

En principe, un montant de 3% est appliqué.

Ces tarifs ont été adoptés par la Municipalité le 4 mars 2009.